

J.A. 2067 Chaumont

M. Henri FURRER

Grand Chaumont

2067 CHAUMONT

J'ai entraîné les juniors du FC Hauterive durant 20 saisons, ceux de la première et de la seconde équipe. Nous avons eu 17 titres de juniors et 1 titre de champions romands. Il y eut également le FC Dombresson durant trois saisons avec une ascension en 3<sup>e</sup> ligue.

J'aimerais absolument voir le FC Chaumont monter en 3<sup>e</sup> ligue et pourquoi pas, plus tard, si nos moyens le permettent, faire construire un vestiaire ad-hoc près du terrain. Nous disposons d'une équipe en 5<sup>e</sup> ligue et d'une équipe en 4<sup>e</sup> ligue. Il nous faut une ascension.

*A quel avenir aspirez-vous ?*

Propos recueillis par P. Pfund

## Brèves nouvelles

- Lors de son assemblée générale du 29 avril 1983, le Ski-Club fond et tourisme de Chaumont a élu son nouveau comité qui se présente ainsi: président: Charles-Henri Grivel, vice-président: Gérard Schertenleib, caissier: Michel Dick, secrétaire: Chantal Chevallier, membres: Claude-Alain Schurch, François Fatton, Daniel Jeanneret, Jâmes Pierrehumbert, Jean Bosquet.
- Le 17 mars dernier, naissance de Mélanie Fatout-Bähler au chemin du Signal. Félicitations aux heureux parents.
- Le 28 mai s'est disputée la course Cressier-Chaumont comptant pour le Championnat d'Europe de la montagne. 316 concurrents ont terminé l'épreuve remportée par Peter Haid de Täuffelen en 50 min. 56 sec.
- La Fête nationale sera organisée par la SIP selon une tradition bien établie. Nous aurons l'honneur de recevoir M. Claude Frey, conseiller communal et conseiller national, comme orateur officiel.

## Calendrier des manifestations à Chaumont

25 juin	Marché aux puces du FC Chaumont à l'Auberge du Vieux-Bois
25 juin	Tournoi mixte surprise de tennis
16 et 17 juillet	Course pédestre <i>Chaumont-Chasseral-Chaumont</i> et <i>Les Hauts de Chaumont</i> . Samedi soir bal.
1 <sup>er</sup> août	Fête nationale organisée par la SIP
27 août	Tournoi de tennis <i>open du Grand-Hôtel</i>



## JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an

2<sup>e</sup> trimestre 1983

N° 20

*Dans ce numéro:* Chaumont, quel avenir? La position des TN, de l'ADEN et d'un journaliste - Suite et fin de l'interview du président du FC Chaumont - Dans quelques jours, la course Chaumont-Chasseral-Chaumont - Autres nouvelles de Chaumont.

## La course Chaumont-Chasseral-Chaumont

Il n'est sans doute plus nécessaire de présenter cette fameuse course qui, depuis neuf ans, est la plus importante des manifestations de Chaumont.

Cette année encore une poignée de membres dévoués du Ski-Club fond et tourisme de Chaumont s'est dépensée sans compter pour mettre sur pied cette course et assurer son succès. Il n'est pas inutile de signaler que son budget approche les 20 000 francs et que chaque année, le bouclage des comptes cause bien des soucis aux organisateurs! La SIP recommande vivement à ses membres et amis de soutenir activement cette magnifique course: chacun peut le faire à sa façon:

Tout d'abord, on peut venir participer à l'une des deux courses prévues au programme: pour les grands sportifs le parcours de 32 km et pour ceux qui se sentent moins en forme ou qui veulent simplement parcourir les crêtes de Chaumont, les 18 km des *Hauts de Chaumont* les attendent. Pour les autres, rendez-vous à la cantine avec musique, bal et ambiance du samedi à 14 heures jusqu'au dimanche soir avec une brève interruption en fin de nuit pour permettre aux organisateurs de se reposer quelques heures! Enfin, en cette période de vacances, il est probable que beaucoup de personnes seront absentes; elles peuvent manifester leur sympathie en versant un don au CCP 20-7360 Course pédestre internationale Chaumont-Chasseral.

Tout autre renseignement peut être obtenu auprès de Jâmes Pierrehumbert ou du président de la SIP.

Alors, tous à Chaumont les 17 et 18 juillet pour voir peut-être tomber le record de l'épreuve (2 h 2' 52") détenu, depuis 1979, par l'Anglais Laurie Adams.

## Chaumont, quel avenir ?

Nous continuons dans ce numéro la petite enquête ouverte dans le dernier *Chaumonier*. La direction des TN, M. Claude Delley, directeur de l'ADEN et M. Gil Stauffer, journaliste au Val-de-Ruz ont bien voulu nous donner leur point de vue. Nous les remercions vivement d'avoir accepté de collaborer à notre projet. Par ailleurs, nous rappelons que nos colonnes sont toujours ouvertes à tous ceux qui voudraient s'exprimer à ce sujet.

## L'avenir de Chaumont vu par les TN !

Si ce n'est transporter le site en des lieux plus cléments, sur le papier point d'entrée aux projets les plus fantaisistes ! Et d'ailleurs pourquoi le transporter ou l'imaginer ailleurs car Chaumont constitue avec ses pieds bien ancrés en ville de Neuchâtel une alliance exemplaire de la végétation jurassienne et du prolongement *montagnard* des terrains d'expansion naturels de la cité.

Alors quel avenir en restant sur terre, et une terre bien neuchâteloise ? Si vous le voulez bien, abordons le problème par le biais de la solide ficelle, vieille de 73 ans qui unit La Coudre à Chaumont. Ce funiculaire, lien quasi organique reste indissociable d'une mutation équilibrée de Chaumont. L'on veut dire par là que transformer la croupe s'étendant du Pré Louiset aux confins de La Dame en un boulevard avec de multiples *parcs de dissuasion* est une vision qui pouvait paraître utopiste mais encore séduisante en 1950 mais que l'on doit ranger désormais dans le tiroir des incongruités.

Chaumont doit être mis en valeur, animé en profitant de son site exceptionnel mais ne doit en aucun cas devenir une foire d'empoigne à la Disneyworld. Il est frappant de constater aussi combien est différent le sentiment de dépaysement si l'on gravit la côte en automobile, en répétant alors une course semblable aux autres, ou si l'on prend la peine d'emprunter le funiculaire et, par là même, de se retrouver plus proche de la nature en écoutant vivre la forêt.

Sans que les idées suivantes aient pu, en une quelconque façon, être réellement approfondies, l'on peut imaginer divers

cas de figure à une utilisation meilleure de ce moyen de transport, chacun de ceux-ci allant dans le sens d'une promotion du *centre* de la station de Chaumont.

En vrac, citons tout d'abord les aménagements sportifs été/hiver :

- piste de luge, réellement conçue à cet effet, pouvant également être utilisée jusqu'à mi-côte
- développement du ski nordique avec divers relais et infrastructure (éclairage, accueil, etc.)
- piste spéciale de *bob* d'été par installations en continu à fonctionnement automatique. Un tel équipement est déjà au programme d'une maison spécialisée et présuppose un point d'embarquement à mi-côte du funiculaire, permettant une desserte par navettes relativement fréquentes
- installations attenantes à un complexe de détente, intégrées ou non à une infrastructure hôtelière et ouvertes à tous: piscine couverte, campus sportif, etc.
- vaste complexe de jeux pour enfants.

Un autre aspect important touche à l'existence de sentiers bien balisés, de droits de passage au travers des propriétés, en un mot d'une base bien conçue de circuits pédestres permettant de rayonner *depuis le funiculaire* et d'atteindre diverses destinations tant au nord qu'au sud de la crête sans risque de s'égarer.

En matière de manifestations, il existe certes déjà la fameuse course Chaumont-Chasserai et les soirées des sociétés locales. En rêvant quelque peu - il est loisible d'imaginer bien d'autres occasions de mettre Chaumont en valeur, occasions

pour lesquelles le concours du funiculaire serait alors largement acquis en tant qu'élément apprécié du transport de visiteurs extérieurs - avec toutefois la réserve que l'équipement actuel n'admet qu'une capacité horaire maximale de 280 personnes et que les possibilités de parquer à La Coudre sont limitées.

Ainsi pourrait-on mettre sur pied à intervalles réguliers, pendant la belle saison, des fêtes avec spectacles sur des modes divers (théâtre, danse, musique, etc.) tels que l'inauguration des voitures décorées du funiculaire en avait été le prétexte en mai 1980.

Enfin, citons encore l'attrait rencontré en d'autres lieux par la présence d'un petit zoo ou encore d'un circuit de train miniature épousant les richesses du terrain.

Mais ne nous leurrons pas. Ces quelques suggestions n'auraient en fait de bonnes chances de représenter plus qu'un succès d'estime ou limité dans le temps que si elles pouvaient être appuyées sur l'ouverture d'un *centre directionnel* assurant, outre de réelles possibilités hôtelières et de distractions si possible originales, un noyau touristique attirant en permanence un flux d'hôtes pour de courts séjours, limités même à une ou deux journées.

La virtualité d'une modernisation du funiculaire trouverait alors toute sa justification, appuyée qu'elle serait par un trafic plus stable. Dans une certaine mesure, elle pourrait même être fonction de la forme que prendrait un dynamisme nouveau axé sur le centre de Chaumont.

## Chaumont: un charme auquel on ne saurait porter atteinte

Tout Neuchâtelois connaît Chaumont. Il y a fait ses premières promenades, jouit de son premier pique-nique, découvert peut-être les joyeux périls de la luge ou les joies du ski de fond, cueilli ses premiers bolets et, pourquoi pas nourri ses premières rêveries.

Chaumont jouit en effet d'une situation privilégiée, grâce à la vue qui se dégage sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, sur le Plateau puis sur les Préalpes et la dentelle des Alpes.

### Une zone de bien-être

A deux pas de la ville, les Neuchâtelois bénéficient d'un vaste territoire, qui s'offre à la détente et au bien-être de tous ceux qui apprécient les charmes de cette merveilleuse région. Chaumont c'est en quelque sorte le poumon de Neuchâtel. Pour s'en convaincre, si besoin était, il suffit de s'y rendre par un beau dimanche pour y retrouver la plupart de ses amis qui ont aussi choisi Chaumont comme but de leur excursion dominicale. Durant la saison hivernale, Chaumont offre aux skieurs de randonnées de très nombreuses possibilités d'évasion.

Depuis quelques années, grâce à la collaboration du tenancier du Petit-Hôtel, les transports en commun ont développé un programme attractif et inédit d'excursions nocturnes. La rénovation des voitures du funiculaire a également contribué au succès toujours grandissant que connaît la région de Chaumont.

### Quel avenir pour Chaumont ?

La reconstruction du futur Grand-Hôtel modifiera la physionomie de ce secteur du Jura mais, nous ne doutons pas qu'il contribuera à développer encore le pôle d'attraction de Chaumont.

Le plan d'aménagement communal et le décret cantonal réglementant la protection des Crêtes du Jura, ont clairement défini les surfaces qui pouvaient encore être mises à la disposition de la construction. Ces zones à bâtir seront certainement occupées d'ici quelques années. Il nous paraîtrait cependant fort regrettable d'étendre dans cette région les possibilités de construction car les surfaces disponibles doivent à notre avis rester vouées à l'agriculture et à la détente des Neuchâtelois.

## De louables efforts

Il nous plaît ici de relever les efforts de la Société d'intérêt public de Chaumont qui a édité deux remarquables dépliants mettant en relief les nombreuses possibilités d'excursions qu'offre cette magnifique région, tant en été qu'en hiver. C'est grâce à de telles initiatives que le site de Chaumont sera, mieux encore, mis en valeur et pourra se développer harmonieusement. Dans l'importante correspondance que

l'Office du tourisme de Neuchâtel et environs (ADEN) échange avec ceux qui témoignent de l'intérêt pour notre région, Chaumont n'est jamais oublié, car nous sommes convaincu que ce site a tout pour plaire et qu'il est à même de procurer la plus merveilleuse des détente, tout en offrant à ses hôtes un panorama inoubliable.

Claude Delley  
Directeur de l'Aden

## Pour les enfants de vos petits-enfants...

Il me semble avoir observé, dans quelques parties du monde, que les gens de montagnes et de crêtes sont, souvent, plus ouverts – disons: plus vifs dans leurs sympathies et leurs méfiances – que les gens des plaines et piedmonts.

Les Chaumonniers – aborigènes ou immigrants adoptés – me paraissent donc a priori, être d'un commerce plus direct que ... d'autres.

Ainsi, parlons clair.

S'agissant d'aménagement du territoire – et notamment de celui de la crête de Chaumont – j'ai quelques idées (aussi peu subtiles que) bien enfoncées sous le crâne.

Tout d'abord, j'ai horreur – une sainte horreur! – des *résidences secondaires*. Rien de tel pour dégrader et mortifier un lieu que ces installations jalousement vides dix ou onze mois par an. Et je suis prêt à aligner cent bonnes raisons d'opposition à ces implantations coloniales.

Mais, Dieu merci, le décret cantonal de 1966 nous protège (relativement) bien de cette vermine.

Halte, donc, aux *chalets*.

Halte aussi, dans la foulée, aux maisons familiales – les *villas* – égoïstes. Il faut, désormais – c'est, à mes yeux, impératif – ménager le sol disponible tant que possible. Tant qu'à faire, construisons *en chaînette*: ce mode d'implantation n'exclut nullement l'originalité, ni, pour les propriétaires, le sentiment de propriété. Toute la collectivité y gagne en espace – et en argent.

La politique habituelle des parcelles devrait – à mon sens – être enterrée. Coûteuse en terrain mort (rien de plus sinistre que le gazon!), elle disloque encore l'espace (ah! les chères clôtures qui encerclent les *Mon Rêve* et autres *Mon Désir*...) et l'uniformise dans la médiocrité repliée sur soi.

Par quoi la remplacer? Vaste interrogation. Une chose me paraît sûre: tant qu'il est possible de spéculer sur le prix des rares terrains « constructibles », il n'est pas d'aménagement intelligent réalisable. Les exemples qui le prouvent sont écrasants et innombrables. Les solutions, dès lors, passent par la « communalisation » des terrains, les droits de superficie et les coopératives de locataires-habitants. De plus – précisément dans la perspective d'une large concertation où toutes les idées pourraient s'affronter et s'enrichir – les règlements de construction devraient être notablement assouplis, ne serait-ce que pour permettre aux architectes et urbanistes d'avancer des propositions qui ne soient pas toutes du même moule réglementaire.

Vœux pieux que tout cela? Peut-être. Il n'est pas encore interdit de rêver...

## Zones rouges

Une communauté, en fin de compte, n'a que le cadre de vie qu'elle mérite. Je veux simplement signifier par là que l'humanité, l'agrément, tout comme la dégradation ou

la banalité d'un lieu d'habitation et de vie dépendent pour une très large part des habitants eux-mêmes. Evidence? Disons que je tiens en piètre estime les collectivités qui se vendent à quelques privilégiés ou, à l'inverse, à l'industrie (touristique ou locative) de masse.

Mais Chaumont?

Chaumont – Chaumont qui bouche cinq degrés d'arc de mon horizon astronomique mais que je remercie chaque jour de me séparer du Plateau! – doit être l'affaire des Chaumonniers. Des Chaumonniers – pas de promoteurs zurichois. Des gens des crêtes et des sapins – pas des gens des banques et des bureaux. Que l'on m'entende bien: les Chaumonniers n'ont pas la propriété de Chaumont. Ils en ont la garde. La responsabilité de la sauvegarde. Rude tâche.

Dans les *zones rouges* de Chaumont – tout comme dans celles de la Vue-des-Alpes, de la Montagne-de-Cernier, de la Tourne et de quelques endroits encore – va se jouer une *partie d'aménagement* qui mérite la plus sérieuse attention. Il n'est pas impossible, en effet, que ces zones deviennent peu à peu des *villages* sous la pression du besoin d'espace *vivable*.

Alors, Chaumont, un dortoir? Un nid à contribuables, un défouloir à touristes, un fouillis banlieusard de parcelles à villas? Ou une communauté – voire une commune?

J'imagine qu'à Chaumont on sait mieux ce qu'on ne veut pas que ce qu'on veut...

Bon début: cela vaut mieux que l'indifférence.

En matière d'aménagement, je crois à la confrontation – même âpre. Cela vaut beaucoup mieux que les mouvements de

coulisse, les méandres administratifs, les imposieux juridiques et les petits comités trop discrets. L'aménagement est, naturellement, le lieu d'affrontement d'une multitude d'intérêts: autant y voir clair, toutes cartes sur tables.

Mais cela n'est possible – à Chaumont, comme ailleurs – que si les habitants concernés consentent à sortir de leur trou. Or, pareille sortie n'est pas automatique, il s'en faut même de beaucoup. S'intéresser à une affaire pourtant éminemment publique comme l'aménagement d'une zone, réclame une solide dose de civisme et rares, en fin de compte, sont les exemples de communautés ayant réussi l'opération. Diantre! Chacun a tôt fait de se trouver quelques bonnes raisons – à moins qu'un immeuble ou une route ne viennent brouter dans ses plates-bandes – de se caler devant sa TV plutôt que d'aller discuter de l'aménagement du quartier!

## En guise de conclusion...

Je tiens le décret de 1966 – issu d'une initiative populaire, ne l'oublions pas – pour l'acte politique le plus intelligent des vingt dernières années dans ce canton. Les *zones rouges* qu'il délimite n'ont pas encore de contenu. Une expérience, créatrice, novatrice, est donc possible. C'est aux premiers concernés – les Chaumonniers, notamment – d'y réfléchir, d'amorcer la pompe à idées.

Gens d'une crête, à vous de voir loin – en direction du cadre de vie des enfants de vos petits-enfants...

Gil Stauffer

## PETIT HOTEL DE CHAUMONT

Tél. 33 24 10

*Sa spécialité d'ails de poulet (gauches ou droites)*

## Après la visite du Président François Mitterrand à Neuchâtel

Lors de son passage à Neuchâtel, le président François Mitterrand a visité les salles J.-J. Rousseau et Ed. Rott, à la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel. Nous pensons utile aux lecteurs du Chaumonnier de présenter la personnalité de M. Edouard Rott. Le premier article est tiré de *Messageur boîteux de 1925*. Le second d'une brochure éditée à l'occasion du centenaire de la naissance de E. Rott en 1954.

Le 16 août 1924, **Edouard Rott** mourait subitement à Chaumont, où il venait passer tous les étés. Né à Neuchâtel, le 22 février 1854, Edouard Rott étudia le droit dans sa ville natale, à Heidelberg et à Paris, fit un stage à l'étude de ses amis Favarger, Petitmaître et Godet, puis entra dans la diplomatie. Secrétaire de la légation de Suisse en France, dès 1875, il s'intéressa aux choses historiques, mais renonça bientôt à la carrière, dans laquelle il eût pu prétendre aux plus hauts postes, pour se vouer exclusivement aux travaux qui l'ont rendu célèbre. En 1882, le Conseil fédéral le chargea de diriger les travaux de copie, dans les archives et bibliothèques de France et de l'étranger, de tous les documents intéressant la Suisse. Le résultat de ce grand labeur est consigné dans les cinq volumes qui constituent l'*Inventaire sommaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse conservés dans les Archives et Bibliothèques de Paris* (1882-1894). Nul n'était mieux préparé qu'Edouard Rott pour entreprendre l'*Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses, de leurs alliés et de leurs confédérés*.

Couronné par l'Académie française, cet ouvrage, dont huit tomes ont paru et trois sont mis au point, ouvrit à Edouard Rott les portes de l'Institut de France, au titre de correspondant (1907) et lui valut aussi d'être reçu membre de plusieurs sociétés savantes et décoré de grands ordres étrangers.

D'autres publications remarquables sont sorties de la plume de cet historien distingué. Ses succès et la situation en vue qu'il occupait dans les milieux lettrés de Paris

ne l'empêchèrent pas de rester très attaché à sa patrie neuchâteloise — pour laquelle il voulait une place dans l'histoire européenne des siècles passés, — et de trouver encore le temps de collaborer au *Musée neuchâtelois* et d'assister à nos réunions d'histoire. C'est dans une de ces occasions qu'il confia, à quelques amis, son intention — devenue dès lors une réalité — de léguer à sa ville natale ses instruments de travail: sa bibliothèque et les manuscrits au milieu desquels il vécut en véritable bénédictin de l'histoire diplomatique.

\* \* \*

### Vacances à Chaumont

Tous les ans, dès le milieu de juin, il entassait dans deux ou trois grandes caisses qui devaient partir en petite vitesse, les livres et documents indispensables au travail de l'été et, le 30 juin, nous partions pour la gare de Lyon, n'y arrivant jamais avec moins d'une heure d'avance. Comment oublier ces premiers contacts avec les vacances. La marchande de café au lait des Verrières, le Val-de-Travers d'où nous voulions tous être le premier à apercevoir le lac. Puis c'était la montée à pied, suivant le char de bagages tiré par le mulet. Ah ! ce mulet ! Trois fois par semaine il allait à Neuchâtel pour rapporter les achats faits au marché, mais une fois seulement chaque été il était sellé et la grande aventure commençait. Mon père allait déjeuner aux Prés-sur-Enge, chez son cousin Adolphe Clerc. Si le départ était épique, l'arrivée ne l'était pas moins, car *Mani*, qui n'aimait pas porter un cavalier, tâchait par tous les moyens de s'en défaire.

Sa première voiture, achetée à condition en 1900, était une Richard Brasier. «Je la prends, dit-il, si elle peut faire les sept kilomètres de côte qui m'amènent chez moi.» Hélas ! elle y arriva, mais ce fut tirée par des boeufs, et l'ingénieur de Richard Brasier repartit tout penaud pour Paris.

## Le président du FC Chaumont a la parole...

*Quelles sont vos relations avec les Chaumonniers ?*

Elles sont excellentes. D'autre part, nous avons la chance d'avoir à Chaumont des gens comme M<sup>me</sup> et M. Stucky, directeur du hôte bâlois. Ils nous mettent les locaux et les douches à disposition gratuitement depuis le début. De plus, ils font preuve de patience car ces locaux ne sont pas toujours rendus comme il se devrait...

*Qu'est-ce que le FC a apporté à Chaumont :* Beaucoup de choses et je prends les plus importantes;

- Chaumont s'est fait sa petite réputation sportive, le football en été et le ski en hiver avec le ski-club.
- Il s'est créé un noyau de jeunes et de moins jeunes sportifs. Ces gens s'entendent très bien et ils se retrouvent souvent dans les établissements de chez nous, ce qui n'est pas négligeable. Nous voyons une intégration importante de citadins à Chaumont grâce au football.

*Quels sont vos meilleurs souvenirs de ce club ?*

Ce sont indiscutablement les finales de

La première équipe du FC Chaumont, saison 1982-1983

4<sup>e</sup> ligue, deux ans déjà après la création du club. Nous avions manqué de peu l'ascension en 3<sup>e</sup> ligue.

*et quelles sont vos peines ?*

Nous avons passablement de peine à trouver des volontaires pour faire partie du comité. Il est vrai qu'il faut consacrer énormément de son temps libre. Le secrétaire, le convocateur et le caissier n'en finissent pas dans la paperasse. Sinon, nos problèmes sont ceux que rencontrent, je pense, tous les clubs de football. (Fernand Schurch observe un moment de silence et réfléchit... quelque chose semble l'avoir frappé.) Faut-il rappeler la disparition tragique de l'un de nos meilleurs joueurs, Léon Kuruc. Ce drame nous tourmente de jour en jour et Léon laissera un vide infini durant tout le championnat.

*Vous avez été vous-même footballeur ?*

Oui, j'ai commencé comme junior à Cantonal et j'étais entraîné par des éléments comme Weiss ou Ferrari. Plus tard, j'ai joué à Bienne dans la réserve et j'ai fait deux ou trois matches avec la première équipe en ligue nationale A. Puis

